



Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil seize le 30 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

**Etaient présents** : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Franck.

**Absents excusés** : SANTONAX Martial, GUERRERO Elisabeth, (donnent pouvoir à APPRIEUX Angéline) AVALLET Michèle,

**Date de la convocation** : 24 juin 2016

**Secrétaire de séance** : DELAY Jean-Louis

**Objet de la délibération** : Fixation des tarifs pour la location des salles communales

**Madame le Maire propose** au Conseil Municipal de reconduire les tarifs pour :

- la location de la Salle Polyvalente d'Animation Rurale et ses annexes suivant le tableau ci-dessous :

	Habitant Primarette : 1 jour	Habitant Primarette : 2 jours	Habitant extérieur : 1 jour	Habitant extérieur : 2 jours
ASSOCIATIONS	100 Euros	200 Euros	500 Euros	650 Euros
PARTICULIERS	250 Euros	400 Euros	500 Euros	650 Euros
Location office/bar	50 Euros		50 Euros	

- la location de la salle d'animation : 90 Euros pour les habitants de Primarette.

**Le Conseil Municipal** après en avoir délibéré,  
**Accepte** la proposition de Madame le Maire par 13 voix pour.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 30 juin 2016

**Le Maire,**  
Angéline APPRIEUX

